



## POUVOIR D'ACHAT

### Liêm Hoang-Ngoc : le pouvoir d'achat de la majorité des Français a baissé

Les chiffres sont têtus. La montée des inégalités engendrées par les politiques néolibérales n'est pas un phantasme ! Les hauts revenus ont littéralement explosé entre 1998 et 2005.

Pour les 5 % des foyers les plus riches, les revenus déclarés ont progressé de 11 %. Pour 1% des foyers, l'augmentation a été de 19,4%. Pour le 0,1% des foyers représentant le dessus du panier, elle a été de 32 %. Pour les 3500 foyers les plus riches, soit 0,01% des foyers, elle a été de 42,6 %. Dans le même temps, le revenu médian, de 1360 euros mensuels en 2005, stagnait, progressant de 0,6 % par an.

En bas de l'échelle, 7,1 millions de pauvres survivent désormais en France avec un revenu inférieur 817 euros (seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian). Le revenu réel de la grande majorité des Français a donc baissé, en raison d'une inflation de 2 % par an. Pour une grande partie de la population, la perte de pouvoir d'achat est d'autant plus réelle que l'indice des prix de l'INSEE est construit à partir de la pondération des biens entrant dans le panier de la ménagère. Cette pondération sous-estime notamment le poids du logement qui est devenu le premier poste budgétaire des ménages, alors que l'indice de l'INSEE le place en troisième position (sa part estimée dans la dépense des ménages est seulement de 15 % !), derrière les transports et l'alimentation.

**LIRE LA SUITE DE L'ARTICLE A LA PAGE SUIVANTE...**

## LA LETTRE D'INFORMATION

### EDITO

La question sociale et la question démocratique sont au fondement même du Nouveau Parti Socialiste (NPS) et demeurent au cœur de sa réflexion politique. Sur la répartition des revenus entre le capital et le travail, nous n'avons jamais cessé de militer pour une politique économique à la fois plus efficace et plus juste qui stimule de manière durable la croissance par une aide publique constante et massive à l'investissement immatériel et par une redistribution beaucoup plus équitable des gains de productivité ou des bénéfices des entreprises afin de les inciter à investir davantage. Augmenter le pouvoir d'achat des Français est, pour tous les socialistes, un impératif au contraire, naturellement, du MEDEF et des "actionnaires de la mondialisation". Ceux-ci soutiennent l'imposture du "travailler plus pour gagner plus" qui constitue un véritable slogan pour le camp de la régression sociale car nous savons bien que les mesures prises par le gouvernement actuel, la défiscalisation des heures supplémentaires ou encore la remise en cause, dans les faits, des 35 heures seront des obstacles à l'augmentation générale des salaires et à celle du taux d'emploi. Quel drôle de manière de revaloriser le travail en favorisant encore et toujours le capital et les inégalités sociales !

On ne peut guère reprocher au Parti socialiste son action contre cette politique de classe. Il fait à peu près son job. Il en va tout autrement de la question démocratique et, aujourd'hui, de la ratification du traité européen. Par voie de presse, les militants socialistes ont appris que Jean-Marc Ayrault avait pris la décision, le 8 janvier dernier, dans un couloir de l'Assemblée nationale, de demander aux parlementaires socialistes de boycotter le Congrès de Versailles. Finalement, cette scandaleuse politique de la chaise vide ne sera pas mise en œuvre. Il reste que le choix de l'abstention revient à nier l'exigence référendaire que nous avons posé à quatre reprises et il est aussi une manière assez lâche de s'asseoir sur la souveraineté du peuple en offrant à Nicolas Sarkozy une révision constitutionnelle en blanc sur un plateau d'argent, ce qui au regard de son goût pour l'ostentatoire devrait pleinement le satisfaire. Pour nous, la seule façon acceptable de respecter la parole donnée, c'est de voter contre cette révision. C'est ce que nous, militants socialistes, nous exigeons.

### CONTACTS

Ambroise Solomon : [ambroise\\_nps@yahoo.fr](mailto:ambroise_nps@yahoo.fr)

06 64 21 41 99

## SECTION LEON BLUM

Si l'on entre dans les détails, l'accroissement observable des inégalités est dû à l'explosion des très hauts salaires et des revenus du patrimoine au cours des dix dernières années, alors que les revenus de l'immense majorité de la population stagnaient.

Les revenus des capitaux mobiliers se sont ainsi accrus de 31 % entre 1998 et 2005. Ils représentent 10 % du revenu des foyers les plus privilégiés, alors que les ménages modestes n'épargnent pas, faute de ressources suffisantes.

Les revenus des capitaux mobiliers se sont ainsi accrus de 31 % entre 1998 et 2005. Ils représentent 10 % du revenu des foyers les plus privilégiés, alors que les ménages modestes n'épargnent pas, faute de ressources suffisantes. Quant aux revenus salariaux, la progression du salaire moyen de 1,5 % par an depuis 1982, mis en évidence par l'INSEE ne rend pas compte de la situation du nombre croissant de salariés subissant le travail précaire et bénéficiant donc d'un nombre inférieur de jours rémunérés.

C'est pourquoi l'INSEE calcule désormais le revenu salarial net, en tenant compte du fait que la part des salariés qui ne sont pas à temps complet sur l'année (en CDD, intérim ou temps partiel) est de 31 %, contre 17 % en 1978. Ce nouvel indicateur montre alors que le revenu salarial net moyen a stagné entre 1978 et 2000 et qu'il a baissé de 0,5 % entre 2000 et 2005 malgré les revalorisations du SMIC horaire. Ces moyennes masquent enfin des disparités salariales qui se sont accrues.

Entre 1998 et 2005, le salaire de 90 % de la population ne s'accroissait que de 4 % quand l'inflation progressait de 13 % au total. Au cours de la même période, les 0,1% des salariés les mieux rémunérés voyaient leurs salaires augmenter de 29 %. Le 0,01 % des plus hauts salaires bénéficiait d'une hausse de 41 %. Dans certaines entreprises cotées, la hiérarchie salariale s'échelonne désormais de 1 à 300 ! Pour ne pas paraître en dehors du coup, le nouveau Président de la République décidait une augmentation de 170 % de son propre salaire six mois après son élection !

**LIRE LA FIN DE L'ARTICLE A LA PAGE SUIVANTE...**

## **Damien Sauze : L'idée "travailler plus pour gagner plus" est anti-progressiste**

Sur le fond, quels problèmes risquent de poser la mesure de défiscalisation des heures supplémentaires ?

J'en vois quatre. D'abord, donc, celui de l'inégalité des citoyens devant l'impôt : un salarié qui travaille dans une entreprise qui a besoin d'heures supplémentaires ne paiera pas d'impôt sur certaines heures de travail, contrairement à celui qui travaille dans une entreprise qui n'a pas besoin d'heures supplémentaires.

De plus, cette défiscalisation pose le problème du financement de la protection sociale, qu'on risque d'affaiblir, puisque les salariés vont moins cotiser sur leurs heures supplémentaires. Ensuite, elle entraîne un risque de déréglementation de l'emploi, au cas où le recours au temps partiel deviendrait plus attractif. Enfin, il y a bien sûr le problème des effets sur le chômage et le pouvoir d'achat.

Comment peut-on espérer créer des emplois en disant aux entreprises "Faites des heures supplémentaires et évitez d'embaucher" ? On fait tout pour inciter les entreprises à utiliser au maximum les salariés dont elles disposent déjà.

L'effet escompté par le gouvernement porte plutôt sur la compétitivité des entreprises, qui s'améliorerait et les inciterait à produire plus. Mais, vu que la mesure ne va porter que sur les heures supplémentaires, je vois mal comment le coût global du travail pourrait vraiment diminuer.

L'effet sur le pouvoir d'achat est également incertain : les heures supplémentaires défiscalisées auront certes un effet immédiat sur les revenus, mais si, à terme, elles remplacent les augmentations de salaire annuelles, l'effet risque d'être nul.

Par ailleurs, cette réforme repose sur une idée, "travailler plus pour gagner plus", qui est anti-progressiste. Auparavant, l'augmentation du pouvoir d'achat se faisait par une augmentation du salaire horaire. Aujourd'hui, on prend le chemin inverse, et on explique aux salariés que, pour augmenter leurs revenus, il ne faudra pas compter sur les gains de productivité, qui bénéficieront aux entreprises. La hausse de 2 % seulement du Smic illustre bien cette tendance : traditionnellement, on assistait à un coup de pouce plus important quand un nouveau gouvernement se mettait en place.

Propos recueillis par Jean-Marie Pottier pour *Challenges* en date du 27 juin 2007.

## **DAMIEN SAUZE**

Est économiste, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne et membre associé du Laboratoire Matisse (CNRS-Paris-I). Ses recherches portent sur l'économie du travail et l'économie de la santé. Il est membre de droit de la Commission administrative de la Section Léon Blum.

Le pouvoir d'achat a donc bel et bien augmenté pour les cadres supérieurs et les actionnaires du nouveau capitalisme. La consommation des classes riches est d'ailleurs devenue le seul moteur de la croissance. Compte tenu de leur forte propension à épargner, le paquet fiscal dont ils ont bénéficié sera sans autres effets macroéconomiques que de gonfler les bulles immobilière et boursière.

Par contre, le pouvoir d'achat a baissé pour l'immense majorité des Français, qui vend sa force de travail aux conditions de plus en plus dégradées du marché du travail, qui consomme l'intégralité de son revenu et qui est de plus en plus condamnée à s'endetter dès le début de chaque mois.

Les politiques de rigueur salariale expliquent en grande partie le déplacement de 10 points du partage des revenus en faveur des nouveaux rentiers, dont les valets n'ont cessé de sommer les gueux et les vieux de travailler plus ! On a su, à partir de 1983, organiser la désindexation des salaires sur les prix. L'inflation salariale a depuis disparu. Un gouvernement saurait, « techniquement », comment procéder pour accroître la part des salaires dans la valeur ajoutée. Il peut augmenter les fonctionnaires pour indiquer le chemin à suivre dans le secteur privé, revaloriser le SMIC, organiser le relèvement des minima de branche pour provoquer une hausse pour tous les niveaux dans les grilles salariales.

Pour relancer immédiatement le pouvoir d'achat, il peut aussi baisser la TVA ; le coût de la baisse d'un point du taux de TVA est de 6 milliards d'euros, soit 2,5 fois moins que le paquet fiscal...

Liêm Hoang-Ngoc, *La Lettre du NPS*, décembre 2007.

## **LIEM HOANG-NGOC**

Est économiste, Maître de Conférences à l'Université de Paris-I, Panthéon-Sorbonne et membre du Laboratoire Matisse (CNRS). Ses recherches portent, en particulier, sur l'économie du travail et de la protection sociale. Il est notamment l'auteur de *Vive l'impôt !*, Paris, Grasset, janvier 2007 et de *La dette*, Paris, Editions Michalon, coll. « 10 Questions+ 1 », septembre 2007. Il est membre du Conseil national du Parti socialiste.

## **Liêm Hoang-Ngoc : Il existe dans ce pays un tabou sur les hausses de salaires**

Nicolas Sarkozy s'est prononcé, lors de sa conférence de presse, pour la fin des 35 heures, qu'il qualifiait encore d' "acquis social" il y a un mois. Est-ce une surprise ?

Ce n'est pas une surprise, d'autant que, lors de ses vœux du 31 décembre, il avait déjà évoqué le chantier de la suppression des 35 heures. Le premier clou enfoncé a été la défiscalisation des heures supplémentaires. Le deuxième a été l'encouragement donné aux rachats de RTT. Mais, dans les deux cas, l'utilisation des heures additionnelles devient plus onéreuse pour l'employeur. Le meilleur moyen pour augmenter le nombre d'heures travaillées sans en alourdir le coût est donc d'allonger la durée légale du travail au-delà de 35 heures. C'est une revendication portée par Laurence Parisot pour le Medef, qui réclame que la durée du travail puisse être décidée par accord de branche ou d'entreprise. François Fillon s'est fait récemment l'écho de ce vœu : s'il était mis en application, on reviendrait avant 1848, date de la première loi sur la durée légale du travail...

Le président de la République s'est aussi prononcé pour une extension de la participation et de l'intéressement aux PME, et pour la conditionnalité des allègements de charges à des négociations salariales. Des solutions au problème du pouvoir d'achat ?

Il existe dans ce pays un tabou sur les hausses de salaires. Les dispositifs de participation et d'intéressement ne touchent qu'une minorité de salariés et ne sont pas développés dans toutes les entreprises. On aura beau inciter les petites entreprises à le faire, elles ne le pourront qu'à deux conditions, qu'elles réalisent des bénéfices et que les salariés acceptent les dispositifs de participation : ceux-ci ne sont pas soumis aux cotisations retraites et donc contradictoires avec le fait de demander au salarié de cotiser plus.

L'annonce de la conditionnalité des allègements de charges, elle, relève de la communication. L'objectif de ces allègements est de diminuer le coût du travail mais, si on augmente le salaire net en parallèle, l'effet est nul. Si le gouvernement a vraiment confiance dans la baisse des charges, il devrait au contraire poursuivre la baisse engagées depuis 1993. Or, celles-ci sont coûteuses et inefficaces, puisque la plupart des études tendent à montrer qu'elles n'ont créé que 250.000 emplois environ.

De toute façon, le premier problème de l'économie française n'est pas la rigidité du marché du travail : c'est le fait que les entreprises ne dépensent pas assez en investissements, y compris les grandes entreprises, qui disposent de fonds propres et de capacités d'autofinancement. Résultat : tout le tissu des PME sous-traitantes voit ses carnets de commandes se vider.

Propos recueillis par Jean-Marie Pottier pour *Challenges* en date du 8 janvier 2008.

## **TRAITE EUROPEEN**

### **Benoît Hamon : Exiger un référendum est capitale pour la gauche**

Curieuse circonstance que celle qui exalte le besoin d'une démocratie participative mais s'accommode ou justifie la ratification dans le dos du peuple du traité simplifié européen. C'est le trait d'une époque dont les représentations sociales et politiques sont brouillées. Au nom de la modernité, on veut remettre en cause les cadres de pensée traditionnels et c'est la souveraineté populaire que l'on sacrifie en premier. L'imposture est complète.

Le choix de la ratification parlementaire est la contrepartie donnée par Nicolas Sarkozy au gouvernement allemand, méfiant à l'égard du traité simplifié, mais plus inquiet encore d'une nouvelle expression des aspirations du peuple français si proches de celles du peuple allemand. Le choix de la ratification parlementaire est surtout le reflet de la crispation cynique d'un pouvoir qui redoute plus que tout le verdict du peuple à l'égard d'une politique passée, présente et future qui désosse méthodiquement les instruments de redistribution et le modèle social de notre pays.

L'exigence d'un référendum est capitale pour la gauche française car elle démontre qu'elle ne renonce ni à la construction européenne ni à être l'interprète de la volonté populaire. Reconstruire une espérance à gauche commence par remettre simplement les choses à l'endroit. À cette étape du débat politique européen, la seule réponse valable pour la gauche est de réclamer que, là où le peuple a dit « non », il est le seul arbitre légitime à décider s'il confirme ou pas son choix.

Benoît Hamon, *L'Humanité* en date du 11 décembre 2007.

### **BENOIT HAMON**

Est député européen et membre du Bureau national du Parti socialiste. Le 6 novembre dernier, à la suite du vote de cette instance en faveur de l'adoption du Traité européen, Benoît Hamon a pris la décision de démissionner de son poste de Secrétaire national au projet européen, ce vote étant contraire à la synthèse du Mans et à l'engagement pris par le Parti socialiste d'exiger que le référendum soit le mode de ratification du traité européen.

### **Henri Emmanuelli : Je ne serai pas le seul à me déplacer à Versailles**

Respecterez-vous la consigne de boycott du Congrès ?

Non. Nous nous sommes engagés à quatre reprises pour que l'adoption d'un traité impliquant des abandons de souveraineté se fasse exclusivement par référendum. Il n'y a qu'un seul moyen de forcer Nicolas Sarkozy à l'organiser, c'est d'aller au Congrès de Versailles et de voter contre la modification de la Constitution permettant la ratification par voie parlementaire. Toute autre solution est dilatoire. Dire : « le PS boycotte Versailles », c'est accepter qu'il n'y ait pas de référendum et laisser le champ libre au président pour sa manœuvre.

Ne pas se déplacer à Versailles pour le Congrès serait donc une erreur ?

Je suis parlementaire. J'ai été élu par le peuple et je ne priverai pas de sa souveraineté. C'est une question de crédibilité. J'ajoute que le groupe des députés socialistes n'a rien décidé du tout. Nous n'avons aucunement été consultés sur la question d'un éventuel boycott. Je laisse la responsabilité à Jean-Marc Ayrault de ses déclarations.

François Hollande confirme ce boycott...

Je ne comprends pas. Je suis affligé. On ne peut pas dire dans le même temps qu'on veut un référendum et adopter une attitude qui, de facto, laissera les mains libres à Sarkozy. Où est la cohérence ? L'heure n'est plus aux renoncements, aux habiletés, à la confusion, voire à la duplicité.

Le PS prend-t-il le risque d'une nouvelle crise sur la question européenne ?

Comme d'autres, j'ai fait l'effort dans le cadre de la synthèse du Mans de dépasser les divisions fratricides entre les partisans du oui et ceux du non moyennant l'engagement de rester ferme sur l'exigence d'un nouveau référendum. Or cet engagement n'est pas tenu. Les risques sont lourds. Je ne serai pas le seul à me déplacer à Versailles. Je pense même que des parlementaires qui avaient voté oui à la Constitution européenne le 29 mai 2005 seront très choqués et iront au Congrès voter contre la révision.

Propos recueillis par Eric Hacquemand pour *Le Parisien*, en date du 10 janvier 2008.

### **HENRI EMMANUELLI**

Est député des Landes et membre du Bureau national du Parti socialiste. Le 8 janvier dernier, il a adressé une lettre à tous les parlementaires socialistes afin de les inciter à ne pas boycotter le Congrès de Versailles contrairement à la demande formulée par François Hollande et Jean-Marc Ayrault.